



PROCES VERBAL

du CONSEIL d'ADMINISTRATION

du mardi 06 décembre 2016 à 10h00

STRUCTURES PRESENTES

ALCG
Association Régionale des Ressourceries du Limousin
Association Régionale des Ressourceries PACA
Bon Débarras
Chrysalide
La Fabrique à Neuf
La Petite Rockette
Le Parchemin
Rd'Evolution
Recyclerie de l'Agglomération du Compiégnois
REFER
Ressourcerie du Pont
Tri-Tout Solidaire

Prénom / Nom des administrateurs

David ROMIEU
Yann BARRAUD
Cyrille BERGE (Secrétaire)
Karine DALEGRE / Vincent ESPAGNE
Mylène CAILLEU (vice-Présidente)
Philippe FAURIANT
Dimitri CALLENS (Trésorier adjoint)
Guy ALBERT
Sébastien PICHOT
Michel LEDUC (Président)
Martin BOBEL
Elise GRUNTZ
Bruno ANQUETIL (Trésorier) / Gérard GUIFFARD

STRUCTURES ABSENTES

Ressourcerie du Comtat
Océan
APTIMA
Atelier du Retz Emploi
Mode d'Emplois
CNR

Joël GOURAUD (pouvoir à Cyrille BERGE)
Jean-Baptiste AIME (pouvoir à Michel LEDUC)
Alain DELANCOURT (pouvoir à Dimitri CALLENS)
Gildas HOUSSAIS
Emile BEUCHER
Bertrand BOHAIN

SALARIEE INVITEE

Réseau des Ressourceries

Nathalie MAYOUX (Secrétaire Générale)

15 membres administrateurs sont présents, 3 ont transmis leur pouvoir, soit 16 structures représentées. Le quorum étant atteint, le CA peut commencer.

ORDRE DU JOUR :

- 1) Approbation du PV du CA du 27 septembre 2016
- 2) Suivi de décisions : point sur les commissions
- 3) Situation financière du Réseau : DASESS /DLA, Budget Prévisionnel 2017
- 4) Ressources Humaines
- 5) Partenariats : Kiabi, Eco TLC et Valorink
- 6) 4 fiches propositions
- 7) 6 dossiers de demande d'adhésion

1) APPROBATION du PROCES VERBAL du CA du 27 SEPTEMBRE 2016

Le CA procède au vote : le PV du Conseil d'Administration du 27 septembre 2016 est adopté à l'unanimité.

2) SUIVI DES DECISIONS

Le tableau de décisions a été mis à jour. Chacun des points est commenté dont voici quelques informations complémentaires relatives aux actions en cours :

- prochain programme ADEME National : en accord avec l'ADEME, l'objectif est de transmettre un dossier au cours du 1^{er} trimestre 2017 pour un démarrage en avril 2017. La cartographie des acteurs sera intégrée dans la liste des actions proposées.
- la formation « outils collaboratifs » est programmée les 9 et 10 janvier 2017. Il y a 15 inscrits et la formation se déroulera à La Petite Rockette à Paris. Prise en charge du coût de la formation (1,8 k€) par le Réseau (une demande OPCA sera faite)
- commission partenariat : prise de contact par Sébastien PICHOT avec Enercoop et La Nef.

3) SITUATION FINANCIERE DU RESEAU

Le diaporama présentant la situation financière du Réseau fin novembre, déjà validé en Bureau, est présenté au CA. Les grandes lignes :

- **Produits d'exploitation** : la ligne prestations formations est inférieure au prévisionnel. Ce décalage est notamment lié aux formations annulées dans le cadre du projet Muteco (appel à projet Uniformation : 12 663 €), ainsi que des formations reportées suite à l'immobilisation de Estelle Ramonet. Hormis Muteco, la différence est donc reportée sur 2017.

Concernant les prestations études : cela représente 18 prestations, dont 10 études complètes.

- **Charges d'exploitation** : moins 80 K€ par rapport au prévisionnel, cette baisse compense ainsi l'écart des produits présenté ci-dessus.

- **Résultat prévisionnel de l'exercice / dettes** : un excédent d'environ 73 K€. Les dettes 2012 / 2015 totalisent 101 780,00 € (pas de nouvelle dette en 2016).

- **DASESS** : Nord Actif a accordé un DASESS de 56,5 K€ au Réseau, avec comme condition l'ouverture d'une ligne Dailly. La Caisse d'Epargne a refusé l'ouverture de cette ligne. Un nouveau compte bancaire a été ouvert à la Banque Martin Maurel, laquelle est en train d'étudier cette demande.

La seconde condition est la réalisation d'un DLA, dont le cahier des charges a été imposé :

- 1,5 jour d'expertise financière
- 1,5 jour sur la stratégie de développement.

Il est demandé au Conseil d'Administration de se positionner sur le choix du prestataire. ***Après échanges, le Conseil d'Administration délibère et décide à l'unanimité de choisir le cabinet 3 Licornes.***

Bruno Anquetil se propose pour participer à un temps d'échanges avec ce cabinet courant janvier.

- **Point sur l'appel à cotisations anticipé** : 50% des Ressourceries ont répondu à l'appel de paiement anticipé des cotisations 2017. A cela s'ajoutent 7,2 K€ de don et 45 K€ en apport avec droit de reprise.

La trésorerie actuelle est de 31 K€, suite au paiement du solde de la convention ADEME. L'appel à cotisation s'est ainsi avéré être indispensable. ***Il est demandé et décidé qu'un courriel soit envoyé à l'ensemble des structures pour les remercier, et les informer de la situation financière du Réseau.***

Michel LEDUC rédigera et enverra ce courriel.

Il est fort probable qu'il y ait une nouvelle tension de trésorerie après l'été 2017. Une solution d'apport financier sur le moyen / long terme devra donc être trouvée d'ici là.

- **Budget Prévisionnel 2017** : ***le budget présenté est validé à l'unanimité par le Conseil d'Administration.***

- **Chèques Cadeaux pour les salariés du Réseau** : pour remercier l'investissement des salariés, il est proposé d'octroyer à chacun d'entre eux un chèque cadeau d'une valeur de 150,00 € à la fin de l'année. Après vote : 1 voix contre, 1 abstention. ***Cette proposition est validée à la majorité.***

4) RESSOURCES HUMAINES

Annualisation du temps de travail : à la demande des salariés, et compte tenu de leur rythme de travail, il est proposé d'annualiser leur temps de travail. Mylène CAILLEU présente les modalités de cette annualisation et son outil de suivi. Cet accord d'entreprise devra être envoyé à la DIRECCTE, et ne modifie pas l'accord d'entreprise (dont la dénonciation est repoussée).

Après échanges et délibération, le Conseil d'Administration décide à l'unanimité d'annualiser le temps de travail des salariés du Réseau, et ce à compter du 1^{er} janvier 2017.

Enfin et pour information : il est prévu de basculer le contrat de Allison sur un CDI (à 80%) dès la fin de son contrat aidé (1^{er} trimestre 2017) ; elle sera alors chargée de la saisie comptable.

5) PARTENARIATS

KIABI : 2 questions complémentaires suite à la décision déjà prise lors du précédent CA.

- application d'un tarif de 0,50 €/ km si distance >100km
- extension possible du partenariat auprès d'autres enseignes partenaires de Kiabi sous les mêmes conditions tarifaires.

VALORINK : spécialisé dans la collecte et valorisation des cartouches d'encre, VALORINK s'est rapproché du Réseau pour établir une convention nationale. Dans le cadre de la convention, le Réseau devra communiquer le partenariat / process aux adhérents. Les adhérents pourront, s'ils le souhaitent, collecter les cartouches et être rémunérés selon une grille tarifaire. Le Réseau percevra en fin d'année 3 % de la totalité des versements perçus par les Ressources.

ECO TLC : l'objectif de ECO TLC est avant tout de répertorier l'ensemble des points de collecte pour intégrer ces données sur une cartographie. Ce projet a été étudié par le Réseau et 4 scénarii de partenariat, avec des niveaux d'intervention différents, sont proposés.

De nombreux adhérents se questionnent sur la filière textile. Le réseau ne sera pas rémunéré dans le cadre de ce partenariat. L'intérêt, en tant que partenaire, est d'être intégré aux discussions pour faire évoluer la filière et faire remonter les difficultés des Ressources. A savoir qu'une trentaine de Ressources travaillent déjà en direct avec Eco TLC.

Parmi les 4 propositions de partenariats étudiés par le Réseau, le Bureau a décidé d'opter pour l'option 2 :

« le Réseau des Ressources conventionne avec Eco-TLC pour les Ressources non partenaires d'Eco-TLC aujourd'hui, les autres restent conventionnées en direct ». Ce choix permet d'être partenaire de ECO TLC, mais avec un niveau d'implication répondant au temps de travail disponible salarié.

Après échanges et délibération, le Conseil d'Administration valide et approuve à l'unanimité la mise en œuvre de ces 3 partenariats tels qu'énoncés ci-dessus.

6) Fiches propositions

- Fiche n°6 (Sébastien PICHOT) : « fiche actualisée des missions des salariés »

Idée : utilisation d'un outil collaboratif pour mieux connaître les missions des différents salariés (mission prioritaire sur le trimestre à suivre). Cet outil de communication permettra aux administrateurs de mieux comprendre et soutenir les salariés. Nathalie fera le lien entre les salariés et cet outil, lequel ne doit pas être considéré comme un outil de contrôle. **Après échanges, cette idée est actée à l'unanimité pour une phase de test qui prendra effet après la formation outils collaboratifs (9 et 10 janvier 2017).**

- Fiche n° 7 (Cyrille BERGE) : « 1 journée de réflexion pour prise de recul »

Idée : coupler une journée de réflexion (avec plusieurs ateliers) à un CA pour prise de recul sur le devenir du Réseau (modèle économique, gouvernance, perspectives, financement du réemploi). Cette journée permettra aussi de préparer la prochaine AGO.

Après échanges, il est décidé à l'unanimité :

- de fixer la date du 09 février pour cette journée de travail
- d'avancer le prochain CA au 10 février
- Dimitri et Sébastien travailleront sur les modes d'animation de cette journée.

- Les ateliers pressentis sont : modèle économique, gouvernance, financement du réemploi et stratégies de développement (réflexion inter-réseaux...). Ces ateliers découlent des fiches propositions ci-après.

- Fiche n°8 (Dimitri CALLENS) : « réflexion inter-réseaux »

Idée : rapprochement avec d'autres Réseaux pour défendre des enjeux communs. Des rencontres sont déjà prévues avec Emmaüs France et la Fédération nationale des Entreprises d'Insertion, dans le cadre du suivi du Plan National de Prévention des Déchets.

Cette démarche doit s'opérer avec prudence mais permettre dans un premier temps de simples prises de contact, avec comme fil conducteur le suivi du plan. Cette réflexion fera office d'un atelier le 09 février pour définir une stratégie d'approche.

- Fiche n°9 (Bruno ANQUETIL) : « vers un nouveau mode de calcul des cotisations »

Idée : le calcul actuel du montant de la cotisation est de 400,00 € + une part variable de 0,20 % du chiffre d'affaire ventes magasins. Il est proposé de modifier ce calcul en déterminant la part variable sur l'ensemble du chiffre d'affaire, et non pas uniquement les ressources des magasins. Cette modification entraînera une légère augmentation des cotisations.

Ce nouveau mode de calcul est validé à l'unanimité, avec maintien du montant de plafond à 800,00 €.

Bruno, Philippe et David auront une réunion téléphonique pour élaborer un plan d'action permettant d'expliquer avec pédagogie cette augmentation lors de la future AGO. Ce plan d'action sera présenté au prochain CA.

- Fiche n°10 (Martin BOBEL) : « financement du réemploi par les politiques déchets »

Idée : le REFER travaille sur un argumentaire mettant en cause l'absence de financement du réemploi par les politiques déchets, avec comme conséquence la fragilité économique des acteurs du réemploi (aujourd'hui et davantage à court / moyen terme). Cette réflexion de fond est une nécessité, mais doit être menée de façon prudente et stratégique. La prochaine étape sera de « vulgariser » ce plaidoyer en vue de la prochaine AGO. A partir de la production du REFER, Cyrille et Vincent travailleront sur une synthèse de ce document pour le rendre accessible au plus grand nombre. Ce document sera alors discuté puis validé après réflexion en atelier lors de la journée du 09 février.

En parallèle, Nathalie et Martin travailleront sur une grille de calcul permettant de déterminer le coût réel du réemploi.

7) DOSSIERS DE DEMANDE D'ADHESION

Les 6 dossiers de demande d'adhésion ont été transmis aux administrateurs, et ont déjà été discuté et validé en bureau. Ces demandes concernent :

- **IMAJ** à Villiers-le-Bel (95- Val d'Oise) : l'association s'est engagée à modifier ses statuts (4 fonctions).
- **la Recyclette** à Sainte-Affrique (12- Aveyron)
- **Le Tri Porteur** à Meyssac (19- Corrèze)
- **IDDEES** à Caussade (82)
- **la Recyclerie du Bazadais** à Buzas (33)
- **La Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle** (suite étude menée par le Réseau).

Après échanges, les 6 demandes d'adhésion ci-dessus sont validées à l'unanimité par le Conseil d'Administration.

Cela porte à 22 le nombre des adhésions pour 2016.

8) DIVERS

- Prochaine AGO

Elle se déroulera les 17 et 18 mai 2017. Une proposition d'accueil a été faite par la Ressourcerie de Vichy. Ville thermique, les tarifs proposés sont jugés trop onéreux. Après échanges, il est proposé de faire la prochaine AGO :

- à Paris : Nathalie doit contacter l'Enclos Rey pour un devis.
- à Compiègne : Michel LEDUC doit faire une proposition qui pourrait être peu onéreuse.

- Infos conseil juridique : en échange d'une adhésion (150,00 €), l' Alliance des Avocats pour le Droit de l'Homme (AADH) propose un soutien juridique gratuit auquel chacun peut s'adresser.

POUR RAPPEL :

- 9 et 10 janvier 2017 à Paris (Petite Rockette) : 2 journées de formations aux outils collaboratifs
- 9 février à Paris (possiblement à la Petite Rockette) : journée de travail / réflexion
- 10 février : Conseil d'Administration chez MDA 11- 8 rue du Général Renault 75011

Tous les sujets inscrits à l'ordre du jour ayant été examinés, la séance est levée à 17h00

Fait le 06 décembre 2016

Cyrille BERGE (Secrétaire)



Michel LEDUC (Président)

